

BP ESTHETIQUE - COSMETIQUE - PARFUMERIE

par la voie de l'apprentissage

LA FORMATION

Etre titulaire d'un CAP Esthétique, cosmétique, parfumerie, qui se prépare en deux ans après la troisième.

• Qualités requises :

Présentation correcte et soignée, comportement et langage agréable, bonne condition physique (longue station debout), sens artistique, dextérité manuelle, sens des relations humaines, sens de l'organisation du travail, esprit d'initiative.

• Programme :

- Enseignement général :

Français,
Dessin,
Biologie,
Chimie.

- Enseignement professionnel :

Pratique,
Sciences appliquées
Vente,
Gestion.

LE DIPLÔME

Signature d'un contrat de travail avec un Maître d'Apprentissage pour une durée de 2 ans. La formation est de 450 heures par an au CFA. L'apprenti sera présent au CFA 2 jours par semaine ; le reste du temps, il sera dans son entreprise d'accueil.

• Profil des entreprises d'accueil :

- instituts de beauté, parfumeries,
- centres d'esthétique spécialisés,
- entreprises de fabrication et de distribution de produits cosmétiques,
- établissements de thalassothérapie et de balnéothérapie, etc.

• Missions confiées dans l'entreprise :

- Accueil et suivi de la clientèle : accueil, identification de la demande et traitement, présentation au client des différentes étapes de la prestation, renseignement de la fiche client, suivi et exploitation du fichier client, mise en œuvre d'action de fidélisation.
- Réalisation de techniques esthétiques, de maquillages : Exécution de soins esthétiques, Réalisation de maquillages, démonstration de techniques esthétiques et de réalisation de maquillages, soins corps.

- Conseil, vente, promotion de soins esthétiques, de produits de parfumerie : Identification des attentes, des motivations et des besoins du client, vente des produits cosmétiques, des produits de parfumerie, des services, des soins esthétiques au client, Conseil pour la mise en valeur de la personne, Lancement de nouveaux produits, services et matériels, Animation de lieux de vente ou de journée de promotion.

- Animation et gestion du personnel : Organisation du travail d'un institut, d'une parfumerie, d'une équipe, Animation, formation, encadrement du personnel.

- Gestion technique, administrative, financière de l'institut, de la parfumerie, du point de vente.

LE MÉTIER

Le (la) titulaire du BP Esthétique – Cosmétique - Parfumerie (Brevet Professionnel) est un professionnel hautement qualifié qui exerce une activité qui présente une dimension technique (soins esthétiques, maquillage) et une dimension commerciale (conseil et vente de produits esthétiques). De plus, il permet à son titulaire de créer et gérer sa propre entreprise.

LES DÉBOUCHÉS

Les titulaires du Brevet professionnel peuvent occuper les fonctions suivantes : Esthéticien(ne) hautement qualifiée, Directeur (trice) technique d'institut, centre de beauté, parfumerie ou centre d'esthétique spécialisé, animateur (trice) de pôle de vente, animateur (trice) itinérant auprès de la clientèle, conseiller(ère) en image personnelle.

Après le BP. : façonnage d'ongles, manucure, maquillage ou Spa Manager.